

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Approuvé en assemblée générale le 22 juin 2026

L'édito

Éclairer les transitions, engager l'action

Alors que débute cette nouvelle mandature municipale et intercommunale, nous mesurons l'ampleur des responsabilités qui incombent aux élus et aux équipes techniques des collectivités membres de l'Auat. Face à l'urgence de l'adaptation climatique, à la mise en œuvre de la loi Climat et résilience et aux profondes mutations démographiques, l'action publique doit continuer à se réinventer. Dans ce paysage en pleine mutation, l'Auat s'affirme une nouvelle fois comme un partenaire stratégique de confiance.

Depuis plus de 50 ans, notre association fait bloc aux côtés des territoires. Elle mobilise une ingénierie mutualisée, agile et pluridisciplinaire, pour éclairer les décisions, mobiliser les acteurs et accompagner les politiques publiques locales. L'année 2025 témoigne d'une activité partenariale intense : plus de 100 projets communaux et intercommunaux ont ainsi été engagés ou menés à bien.

Le décryptage des tendances et des trajectoires de long terme sera essentiel en ce début de mandat. De nos démarches prospectives à l'horizon 2070 jusqu'à nos travaux sur la décarbonation des mobilités, nous fournissons dès aujourd'hui des clés de lecture factuelles et objectives pour engager les transformations urbaines. Les transitions démographiques inédites qui concernent la France mais aussi chacun de nos territoires nous ont conduits à décrypter finement les phénomènes à l'œuvre, tant cette évolution va orienter nos politiques publiques dans les années qui viennent.

En 2026, une autre dimension tout aussi importante va être explorée car elle conditionne encore plus le développement de nos territoires : la disponibilité des ressources. Notre ambition ? Aider les acteurs à placer la gestion des ressources au cœur des politiques publiques et inscrire les transitions au cœur du pilotage territorial.

Jean-Baptiste de Scorraile, Président
Yann Cabrol, directeur général

L'AUAT en bref - chiffres clés 2025

- 88 membres
- 105 projets communaux et intercommunaux
- 4 PLUi
- 1 plan de mobilité
- 4 SCoT
- 4 PLH
- 6 missions de conseil en architecture
- 2 projets de coopération (interscot et dialogue métropolitain)
- 4 projets de prospective
- 8 champs d'observation
- 24 évènements réunissant 900 participants
- 1,3 million de visites sur le site Internet
- 50 bases de données actualisées
- En moyenne, plus d'une publication par semaine sur notre site

Intervenant dans un cadre partenarial avec les collectivités, l'AUAT inscrit la réflexion dans le temps long, par un accompagnement étroit, des démarches sur-mesure et des approches innovantes. En proposant des espaces de dialogue et de co-construction aux collectivités membres, elle alimente le débat entre élus et favorise la coopération et la complémentarité des territoires. Son point fort : appréhender l'articulation

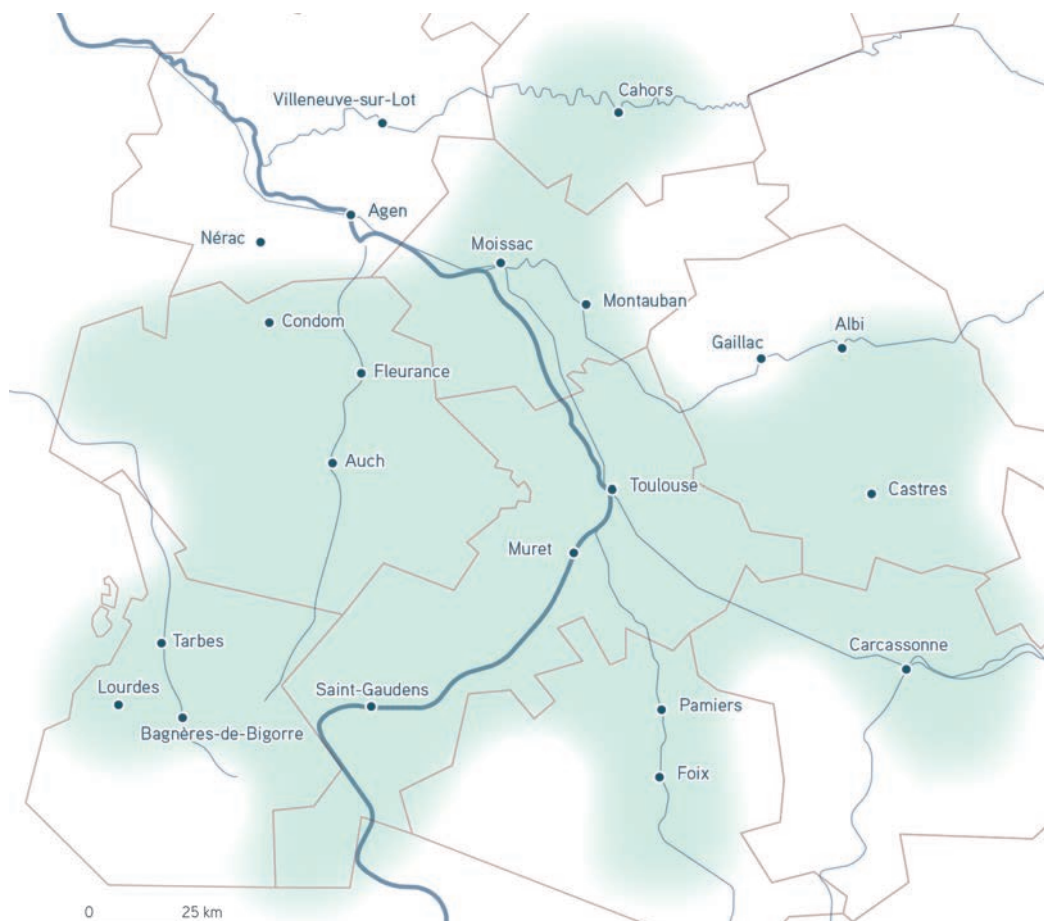
des échelles territoriales du quartier à l'échelle régionale, pour faciliter la mobilisation d'outils et de leviers adaptés.

Association à but non lucratif, l'AUAT constitue un tiers de confiance, doté d'un ancrage territorial fort dans l'aire toulousaine. Elle propose un modèle mutualisé d'ingénierie publique locale et une expertise pluridisciplinaire au service des transitions des territoires, urbains et ruraux. Enfin, elle constitue un vrai centre interdisciplinaire de ressources, d'études, de recherche, de conseils et d'assistance auprès de ses membres, dans les domaines de la planification urbaine, de l'aménagement du territoire, de la programmation et du développement social, urbain, économique et environnemental.

En s'inscrivant au plus près des besoins de ses membres, dans leur diversité, l'AUAT guide ses activités au regard de 5 axes prioritaires :

- Éclairer les trajectoires territoriales.
- Accompagner l'adaptation climatique des territoires.
- Intégrer la diversité des modes de vie.
- Promouvoir les complémentarités territoriales.
- Assurer les conditions d'un accueil soutenable.

Territoire d'intervention



88 membres

L'Etat (5)

Le préfet de région et le préfet de la Haute-Garonne, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne, la directrice régionale de l'Insee, le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional des finances publiques.

7 collectivités publiques membres de droit



16 personnes associées



Un large partenariat

Co-construction et partage de méthodes et d'outils, mise en commun de données utiles aux projets et politiques publiques d'aménagement des territoires, interventions lors d'évènements... L'AUAT développe un large partenariat technique. Les relations nouées avec une diversité d'acteurs locaux et nationaux visent à mettre en synergie et enrichir les expertises proposées à ses membres, décaler les points de vue et partager les retours d'expériences pour nourrir le débat local.

- Action Logement 31
- ADIL 31
- Agence régionale de santé
- AMO Occitanie
- APUMP Occitanie
- AREC Occitanie
- A'U
- AURCA
- Banque de France
- Banque des Territoires
- CEREMA
- CESER
- Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
- Chambre de métiers et de l'artisanat
- Chambre des notaires
- Codev
- Enedis

60 collectivités adhérentes, dont 47 communes



Vie de l'association

Le conseil d'administration du 18 mars 2025 a permis de voter le budget et le programme partenarial, et de faire un point de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la chambre régionale des comptes (CRC). Le conseil du 7 octobre a revu le programme partenarial et le budget prévisionnels, agréé l'adhésion d'Europolia et examiné le projet de révision des statuts.

Le rapport d'activités 2024, le rapport de gestion et les comptes ont été présentés et approuvés par l'assemblée générale du 25 juin.

L'assemblée générale du 4 novembre a voté une révision statutaire de l'association. La révision statutaire est motivée principalement par un besoin de sécurisation juridique du fonctionnement des agences d'urbanisme, mis en évidence par des travaux de la fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) et par des demandes de clarification suggérées par la CRC lors de son audit de 2022/2023. En particulier, la représentation des membres au sein des instances

évolue. Désormais, il revient à l'assemblée générale d'approuver le budget et le programme partenarial. Par souci de simplification, la signification de AUAT devient « agence d'urbanisme de l'aire toulousaine ». Ces statuts sont applicables à partir des élections municipales de mars 2026.

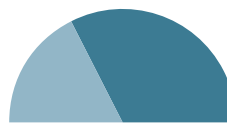
Le comité technique partenarial de l'agence a joué pleinement son rôle d'instance consultative. Réuni le 14 mai et 14 octobre, il a notamment permis de débattre des missions d'observation de l'agence, d'identifier les sujets de travail attendus collectivement par les membres et de préparer l'accompagnement des élus en vue du prochain mandat.

Le comité stratégique partenarial, qui a réuni élus et responsables des membres et partenaires de l'agence le 30 septembre 2025, a quant à lui donné lieu à un échange très riche sur 4 scénarios prospectifs d'évolution du modèle territorial toulousain. Il a également permis d'engager un débat sur une évaluation à mi-parcours du projet d'agence AUAT2030.



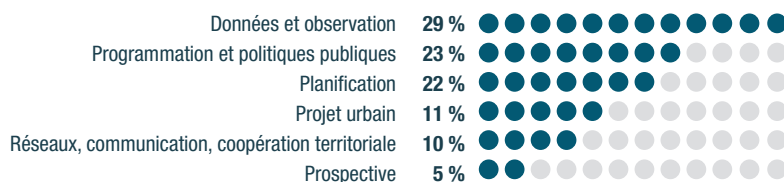
7 916
jours consacrés
aux études

32 %
socle
partenarial

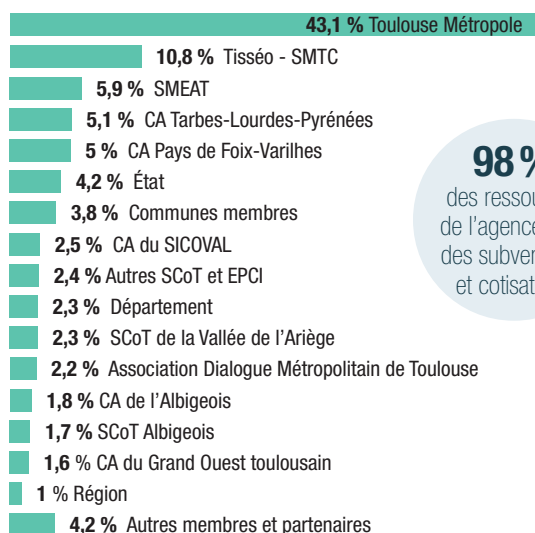


66 %
missions
transversales

Répartition par grandes missions

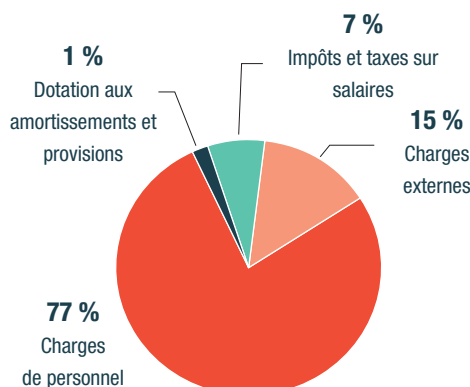


Provenance des subventions et cotisations



98 %
des ressources
de l'agence sont
des subventions
et cotisations

Charges de l'agence



Conseil d'administration de l'agence à fin 2025



Éclairer les dynamiques



Observation

Économie, démographie, mobilités, foncier, habitat, transition écologique, modes de vie : les équipes décryptent et partagent tout au long de l'année les tendances de ces sujets stratégiques par la mise à disposition de données, d'analyses et l'organisation de temps d'échanges. La matinale Trajectoires, l'évènement en visio qui complète les rencontres des observatoires en présentiel, a ainsi donné à voir une diversité de sujets : 200 personnes y ont pris part le 25 mars 2025.

Par ailleurs, l'agence poursuit l'accompagnement de ses membres dans les démarches suivantes : observatoire local des loyers, observatoire toulousain de l'immobilier d'entreprise (Otie) et observatoire eau & aménagement avec l'agence de l'eau Adour-Garonne. Un tableau de bord a été également développé en partenariat avec Toulouse Team pour disposer à différentes échelles de territoire des facteurs qui concourent à l'attractivité : tourisme, économie / activités, équipements, environnement, social.



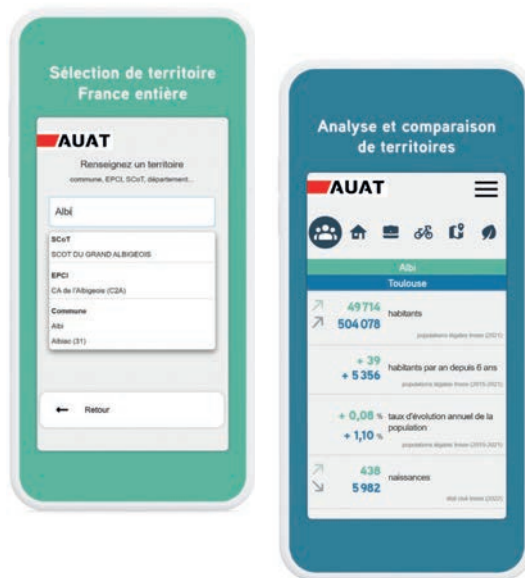
Un espace membres toujours plus utilisé

L'agence met à disposition de ses membres un espace réservé sur son site Internet. Plus de 4 000 visites ont été recensées en 2025, ce qui encourage l'agence à continuer à y proposer des replays de rencontres, les supports des intervenants et à faciliter l'usage de bases de données. Des référentiels labellisés et mis à jour régulièrement y sont proposés avec des outils en ligne exploitables en toute autonomie. Tous sont utiles pour assurer le suivi des dynamiques et observer les phénomènes sur les territoires en matière de démographie, d'environnement, d'économie, de foncier, de logement et de construction, de mobilité et d'équipements.

En lien avec les prescriptions issues de la loi Climat et résilience, l'agence a initié la création d'un tableau de bord centralisant des indicateurs liés à l'habitat et au foncier. Intéressant plus spécifiquement les EPCI membres dotés d'un PLH ou d'un PLUi-H, il les aidera à créer leurs observatoires de l'habitat et du foncier. Coconstruit avec les intercommunalités du Frontonnais, des Portes d'Ariège Pyrénées, de l'agglo Foix-Varilhes, de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, de Toulouse Métropole, du Sicoval,

du Grand Ouest Toulousain et de l'Albigeois, il sera mis à disposition en 2026, avec un volet d'animation réunissant des représentants des territoires.

L'application mobile AUAT, lancée en 2024, complète ce dispositif en mettant à portée de main une trentaine d'indicateurs clés sur des territoires au choix. Elle a été présentée une nouvelle fois aux membres lors d'une masterclass réunissant une vingtaine de participants début 2025. Une masterclass sera à nouveau proposée en 2026 pour présenter l'espace membres, lequel aura fait l'objet d'une refonte.



Transformations démographiques : on a tiré le fil pour vous

Après le thème de la sobriété en 2024, c'est celui des transformations démographiques qui a constitué un fil rouge de l'activité de l'agence en 2025. Six ressources ont été constituées pour comprendre les dynamiques en cours : celles-ci réinterrogent les schémas ayant guidé l'aménagement des territoires ces 60 dernières années.

Notre démographie, entre attractivité, vieillissement et inégalités

Cette étude décrypte les enjeux posés par les transformations en cours, pour accompagner les réflexions des acteurs des territoires. L'aire métropolitaine toulousaine affiche une dynamique de croissance contrastée.

Un débat entre experts et acteurs des territoires

Nous avons réuni des représentants de collectivités pour partager ce qu'ils observent sur leurs territoires, à la lumière des explications du démographe Gilles Pison (INED). Retrouvez le replay de la rencontre des observatoires sur l'espace membres du site AUAT



Qui sont et où habitent les nouveaux habitants en Haute-Garonne ?

L'étude souligne l'accélération de tendances antérieures à la crise sanitaire de 2020 concernant les choix résidentiels des nouveaux venus dans le département. Un document à lire pour comprendre les dynamiques de territoires impulsées par les nouveaux arrivants en Haute-Garonne.

L'emploi résiste grâce à l'aéronautique et à la démographie

L'étude propose un zoom sur les réalités de l'emploi dans les intercommunalités toulousaines. Malgré un net ralentissement économique en 2024, l'aire d'attraction de Toulouse a une nouvelle fois démontré sa capacité à créer des emplois, avec 2 140 postes salariés privés supplémentaires.

Mobilité des seniors : enjeux et perspectives

L'étude analyse les pratiques de déplacement des seniors et propose trois scénarios prospectifs pour anticiper leurs besoins futurs en matière de mobilité. D'ici 2040, le nombre de seniors devrait augmenter de 60 % dans la grande agglomération toulousaine.

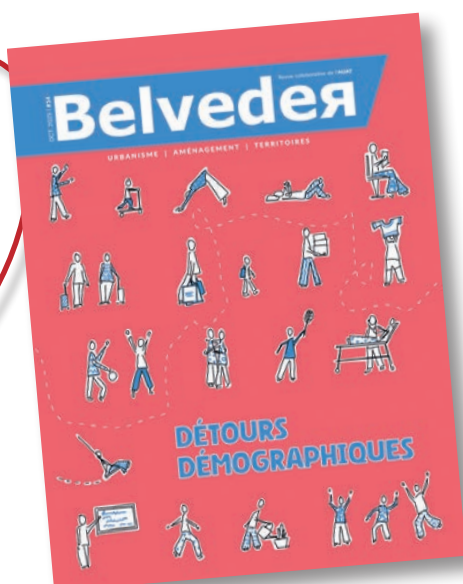


Vieillessement : « Faire avec les habitants, pas seulement pour eux »

L'agence a interviewé la chercheuse Marina Casula, pour qui adapter la ville au vieillissement ne pourra pas se faire uniquement par la technologie. Pour elle, il est essentiel d'associer les habitants et de prendre en compte leurs besoins de sociabilité. Retrouvez l'interview sur notre site.



Revue Belveder



RÉUNIR LES EXPERTISES POUR COMPRENDRE LES RUPTURES DÉMOGRAPHIQUES

La revue Belveder a plongé en 2025 au cœur des dynamiques démographiques. Face au vieillissement généralisé, à la baisse de la natalité en France et en Occitanie, les analyses d'experts ont contribué à comprendre les projections annonciatrices de ruptures.

Est-il encore raisonnable de miser sur la croissance démographique de son territoire dans un contexte de ralentissement généralisé ? La dynamique d'un territoire ne doit-elle se mesurer qu'en gain de population jeune, active et avec enfants ? Et quelles politiques publiques pour tenir compte des seniors en tant qu'acteurs du dynamisme local et économique ? Autant de questions qui sont au cœur du nouveau numéro de la revue collaborative Belveder, publié par l'Auat en 2025.

Comprendre une nouvelle réalité démographique

La croissance démographique ralentit partout. Le vieillissement et la baisse de la natalité touchent tous les territoires. Même l'Occitanie,

région où la population a augmenté le plus rapidement depuis 1975 (environ +50% en 50 ans) subit ce ralentissement, son gain migratoire étant « grignoté par un déficit naturel croissant » depuis 2017. Les contributions de ce numéro proposent une approche pédagogique de ces dynamiques pour en comprendre les ressorts et les effets sur les territoires, à l'image des infographies des pages centrales conçues par Marie Molinier, démographe à l'Auat.

L'habitabilité territoriale, nouvelle approche ?

Dans leurs documents de planification, la quasi-totalité des territoires tablent sur des hypothèses démographiques optimistes. Pourtant, les projections de l'Insee indiquent que, dès 2030, beaucoup de ces paris de croissance seront perdus, avec 44 départements dont la population risque d'être inchangée ou de diminuer. Catherine Lavaud de l'Insee Occitanie indique ainsi que les projections de population « Omphale » jouent un rôle pédagogique pour sensibiliser les élus aux dynamiques démographiques à l'œuvre et sur ce qu'il se passerait si elle se prolongeaient. De la même manière, les agences d'urbanisme, comme celles de la région nîmoise ou de la Sambre, travaillent des projections démographiques pour préparer les élus à reconsidérer leurs objectifs de croissance, notamment dans le contexte du zéro artificialisation nette (ZAN).

Face à ce qu'il nomme une « dangereuse obsession » de la croissance démographique, l'économiste Olivier Bouba-Olga propose de changer d'objectif pour se concentrer sur l'habitabilité territoriale. Il s'agit d'assurer le bien-être de tous les habitants dans le respect des limites planétaires, en répondant aux besoins de logement, d'alimentation, de déplacement, de santé, etc., de manière compatible avec la préservation de l'environnement. Pour les acteurs locaux, cela signifie se préparer à un changement de perspective et envisager un ralentissement, voire des diminutions de population dans les prochaines décennies.



Logement, mobilité et vieillissement : des défis entremêlés

Face à un vieillissement qui s'accroît, la revue explore aussi les pistes que constituent les habitats intergénérationnels (cohabitation solidaire, habitats inclusifs ou participatifs). Ils sont présentés comme des alternatives permettant de lutter contre l'isolement des seniors et de préserver leur autonomie. L'analyse de la géographe Sophie Buhnik sur le déclin démographique japonais révèle également que les personnes âgées peuvent contribuer au dynamisme local et économique par leurs habitudes de consommation et leur implication associative.

De l'autre côté de la pyramide des âges, la revue se penche sur les défis de la population étudiante. Alors qu'on atteint un palier national de 3 millions d'étudiants, les projections du SIES prévoient une baisse future des effectifs. Le conseiller économique Lionel Delbos insiste sur la nécessité pour les territoires de repenser l'offre de formation et son articulation avec l'emploi, notamment dans les villes moyennes et les agglomérations qui affichent des besoins d'emplois industriels.

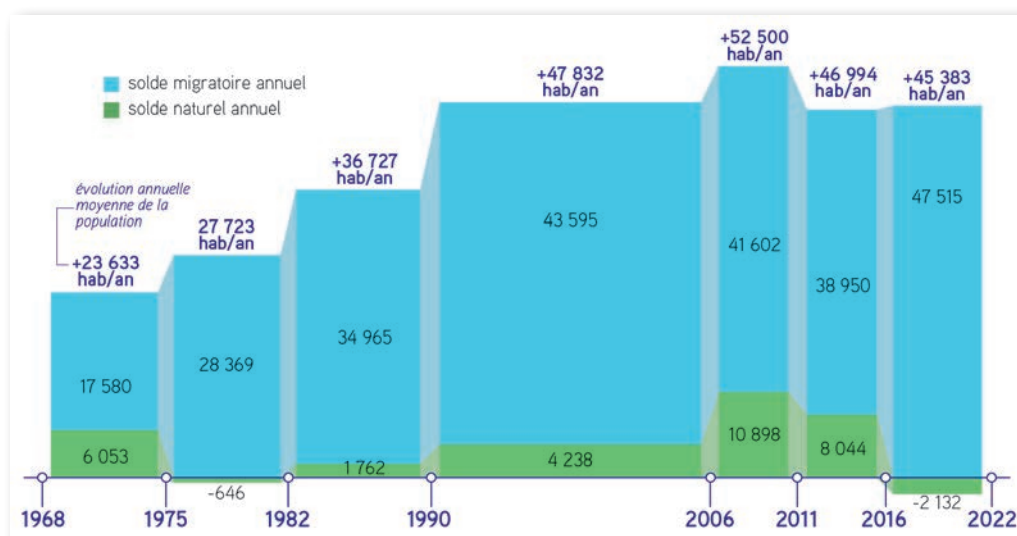


Le rôle des migrations et l'avenir étudiant

Le numéro propose également une approche des migrations internationales par le prisme de la démographie. Catherine Wihtol de Wenden, politologue, souligne ainsi qu'il est faux de croire à un lien mécanique entre la croissance démographique ou la jeunesse des populations du Sud et une accélération des perspectives migratoires. Elle indique notamment qu'à l'échelle mondiale, l'essentiel des migrations est régionalisé et que les déplacés environnementaux, parmi les plus pauvres des migrants, traversent rarement les frontières de leurs pays.

Évolution de la population en Occitanie depuis 1968

Sources : Insee, recensements. CC AUAT 2025



notreDemain, une prospective territoriale pour anticiper les transformations de l'aire toulousaine

Depuis 2024, l'agence mène un projet de prospective pour imaginer des trajectoires de développement souhaitables pour les territoires de l'aire toulousaine, à horizon 2070.

De la transition écologique aux enjeux économiques et sociaux, tous les projets des collectivités sont requestionnés aujourd'hui par les mêmes grands défis.

Le projet notreDemain est ainsi mené dans un cadre large, s'affranchissant des limites administratives des collectivités. Depuis plus de deux ans, élus, techniciens de collectivités, chercheurs et habitants de territoires urbains, périurbains et ruraux, y sont pleinement associés.

En 2025, des avancées décisives ont été partagées. Les facteurs susceptibles de transformer le modèle territorial de l'aire métropolitaine de Toulouse à l'horizon 2070 ont été détaillés. Plusieurs dimensions ont été explorées : social, économie, environnement, politique et gouvernance, technologie et législation... Pour chaque facteur, le rapport présente une situation actuelle, des hypothèses d'évolution à 2070 et examine les impacts réciproques avec le modèle territorial. Ces hypothèses ne constituent pas une fin en soi, mais une exploration du sujet qui aide à réfléchir sur l'avenir. Elles ont ainsi été débattues avec différents publics (collectivités,

codev, collégiens, lycéens, étudiants...). Une publication fondatrice a été ainsi partagée. Des membres du comité stratégique du projet ont été amenés à réagir sur ce document et ses idées, dans une vidéo témoignage diffusée sur notre site Internet.

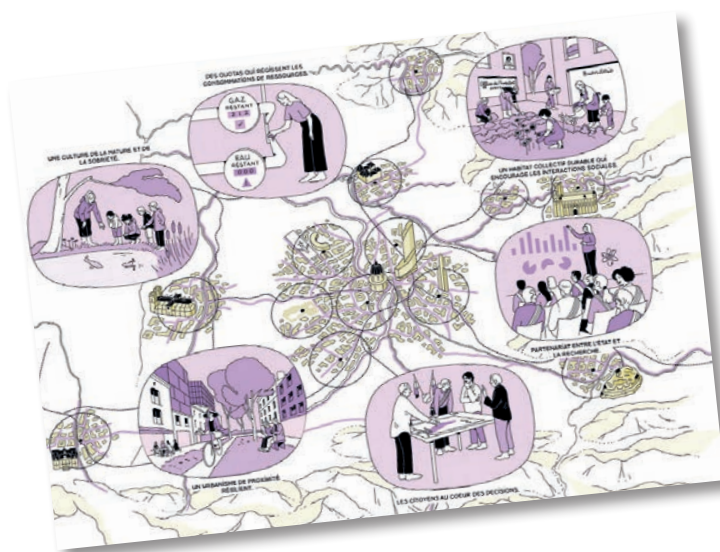
Quatre scénarios contrastés de modèle territorial ont émergé et ont été dévoilés au second semestre. Ils ont été mis en débat auprès des membres de l'interscot du grand bassin toulousain et du Dialogue métropolitain de Toulouse. Les scénarios seront finalisés en 2026 pour être proposés aux élus nouvellement investis lors des élections municipales. Imaginant des trajectoires à horizon 2070, les scénarios seront au cœur d'animations qui seront proposées aux territoires.





Des membres du comité stratégique de notreDemain ont partagé en vidéo leurs perceptions des facteurs susceptibles de transformer l'aire toulousaine en 2070

« **HORIZON SOLIDAIRE** » est l'un des 4 scénarios de notreDemain en cours de formalisation.



Entre 2025 et 2070, l'aire toulousaine a traversé une période de crises climatiques (canicules à répétition, tensions sur l'eau), sociales et géopolitiques profondes, poussant à une transformation radicale. Face à l'individualisme et aux désastres environnementaux, une société du lien, de la justice et du soin a émergé, reposant sur des valeurs d'altruisme et de solidarité. L'économie locale s'est tournée vers la circularité et la relocalisation, avec une transition énergétique accélérée par le soleil occitan et une gestion alimentaire locale ancrée dans les ceintures maraîchères et les coopératives agricoles locales. L'urbanisme a été repensé pour favoriser la proximité et la cohabitation avec la nature, plaçant l'habitant-citoyen au cœur des décisions. En 2070, l'aire métropolitaine toulousaine est devenue un archipel écologique et solidaire, en constante transition pour le bien commun.

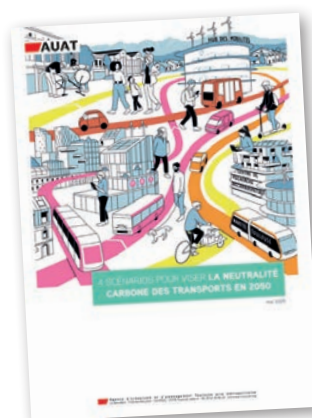
Les membres du comité stratégique du projet notreDemain

- Nathalie Berthollier, directrice générale aux transitions, Toulouse Métropole
- Claire Céron, directrice du syndicat mixte, SCoT de Gascogne
- Juliette Delcamp, directrice adjointe aménagement, cheffe du département urbanisme, DREAL Occitanie
- Magali Gasto-Oustric, présidente, communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges
- Isabelle Hardy, vice-présidente chargée de la diversification et du desserrement économique, de l'économie sociale et solidaire, et de l'emploi local, conseil départemental de la Haute-Garonne
- Nicolas Misiak, conseiller municipal délégué à l'écologie, à la modernisation de la collectivité et à la propreté, ville de Toulouse
- Philippe Petit, président, SCoT Nord Toulousain, maire de Saint-Sauveur (31)
- Nicolas Poirot, chargé de mission planification et ZAN, Région Occitanie
- Franck Solacroup, directeur général services, établissement public Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
- Romain Vaillant, vice-président chargé de la déclinaison dans les communes du plan climat-air-énergie territorial de Toulouse Métropole, maire de Villeneuve-Tolosane (31)

Décarboner les mobilités

L'initiative visant à éclairer la décarbonation des mobilités a abouti. Quatre scénarios pour la grande agglomération toulousaine ont été présentés.

Tous dessinent des futurs possibles pour se déplacer, circuler, livrer, voyager, au quotidien de façon décarbonée en 2050. Le réalisme, la faisabilité et les conditions de réalisation de chaque scénario sont exposés, pour aider les acteurs concernés à sélectionner les leviers de décarbonation des mobilités les plus adéquats pour réaliser le scénario choisi.

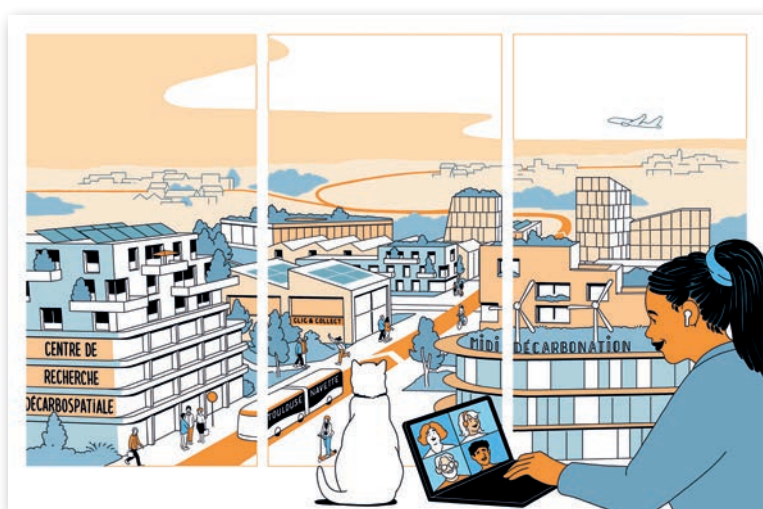


Le scénario « Symphonie urbaine » imagine une forte concentration de la population, des emplois et donc des déplacements dans les territoires centraux de l'agglomération toulousaine et certaines villes moyennes.



Le scénario « Douce cadence » fait de la sobriété un mode de vie qui oriente les déplacements face aux crises énergétiques et aux capacités d'investissement limitées.





Le scénario « Partition commune » repose sur une réindustrialisation de la région Occitanie autour des filières de la décarbonation et propose une nouvelle mise en réseau des territoires.

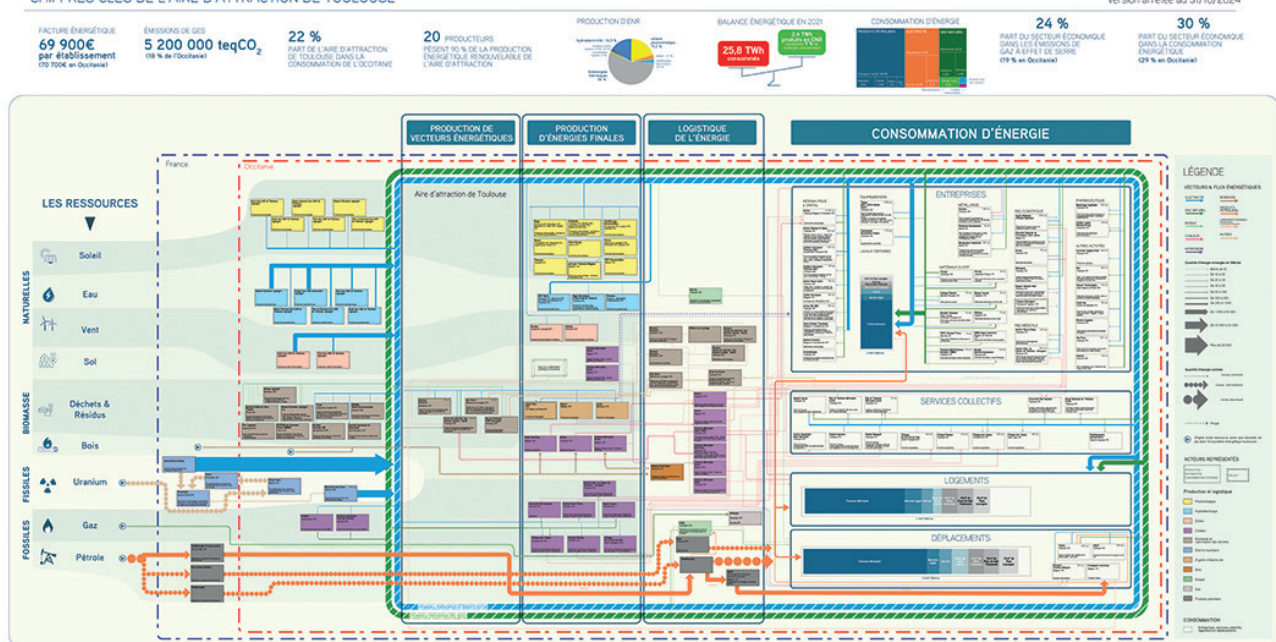


Le scénario « Harmonie numérique » conduit à l'optimisation de services urbains décarbonés grâce aux technologies numériques qui caractérisent les pratiques de mobilité.

Toile de la transition énergétique

Cet outil, développé par l'AUAT est matérialisé par une grande carte qui représente les principaux flux d'énergie de l'aire d'attraction de Toulouse, des ressources initiales jusqu'aux consommateurs finaux. Elle met en scène les grands producteurs, transporteurs, transformateurs et gros consommateurs d'énergie du territoire, reliés par des flux dont l'épaisseur traduit les volumes échangés. Construite de

TOILE TOULOUSAINE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Aider à concevoir et planifier des politiques publiques



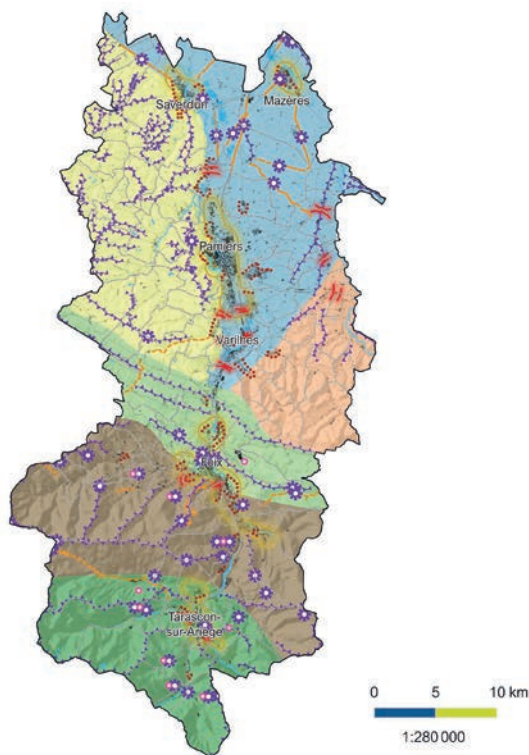
Afin de maintenir son haut niveau d'expertise, l'AUAT conduit au bénéfice de ses membres un certain nombre de chantiers métiers visant à défricher les sujets nouveaux, développer des méthodes innovantes et confronter les enjeux. Une dizaine de chantiers ont été engagés : logistique, renouvellement des zones d'activités existantes, méthodes et enjeux de planification, eau et urbanisme, outils du foncier, mutations urbaines, friches, sols.

Stratégies d'aménagement à grande échelle

L'AUAT continue d'accompagner la construction de nombreux documents de planification.

SCoT de la Vallée de l'Ariège : le projet a été arrêté en avril puis proposé en enquête publique en fin d'année, à la suite de la consultation des personnes publiques associées et consultées. La prochaine étape sera l'approbation, début 2026.

SCoT de la grande agglomération toulousaine : après avoir mené à bien la dernière phase de concertation en début d'année et dans un contexte législatif et réglementaire toujours mouvant, le SMEAT a franchi une nouvelle étape formelle du processus de révision du SCoT en arrêtant le document le 7 juillet, en comité syndical. Le projet a été soumis à la consultation de l'ensemble des personnes publiques avant enquête. Celle-ci a été réalisée du 2 décembre 2025 au 15 janvier 2026.



CARTE DES ÉLÉMENTS MAJEURS CONSTITUANT LE PAYSAGE DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE

Périmètre des communes	Éléments de paysage	Entités paysagères
■ Espaces urbanisés	— Ligne de crête	■ Basse vallée de l'Ariège
■ Surfaces d'eau	— Coupure d'urbanisation à maintenir	■ Bassin de Foix
	— Frange urbaine à requalifier	■ Bassin de Tarascon
	— Route "Paysage"	■ Coteaux du Terrefort
	● Silhouette bâtie à préserver	■ Massif du Plantaurel
	★ Point de vue remarquable	■ Pays de Mirepoix
	■ Zone d'attention prioritaire	



CC AUAT 2026



SCoT du Grand Albigeois : L'année 2025 a été marquée par la poursuite des travaux engagés sur les différents chantiers, dans une approche prospective (foncier, armature territoriale, mobilités, économie et emploi, croissance démographique et production de logements, formes urbaines). Des étapes ont été franchies dans les réflexions, notamment concernant les perspectives à 20 ans de la croissance de la population, de l'emploi et de la production de logements.



SCoT Tarbes-Lourdes-Pyrénées : l'année 2025 a été marquée l'arrêt du document en conseil communautaire, en décembre. Les échanges avec les élus, les personnes publiques et les associations locales, ont permis tout au long de l'année d'affiner le projet.

PLUi-H de Toulouse Métropole : l'année 2025 a été marquée par la phase d'enquête publique en début d'année, pour aboutir à l'approbation en conseil métropolitain en décembre.

PLUi-H de Foix-Varilhes : les travaux se sont poursuivis avec, en début d'année, la rencontre des 42 communes afin de finaliser les pièces réglementaires. Le dossier a ensuite pu évoluer pour être arrêté en conseil communautaire au printemps. Après avoir consulté l'ensemble des personnes publiques, ainsi que la mission régionale de l'autorité environnementale, le dossier de PLUi-H a été soumis à enquête publique fin 2025. Le PLUi-H sera ensuite repris pour une approbation début 2026.

PLUi de la Plaine Tarbaise et PLUi du Piémont Lourdaï : en parallèle de l'arrêt du SCoT en conseil communautaire fin 2025, l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a prescrit l'élaboration de deux PLUi infra-communautaires. L'accompagnement a ainsi débuté pour préparer l'évaluation environnementale et le diagnostic agricole.

Périmètre du futur PLUi du Piémont Lourdaï



Programmation

FONCIER

L'agence a accompagné ses membres sur les enjeux fonciers, en particulier par l'analyse et la justification des dynamiques et des potentiels fonciers dans le cadre de projets de planification. Des outils techniques (atlas OAP sectorielles) et méthodologiques (OAP optimisation foncière) ont été développés.

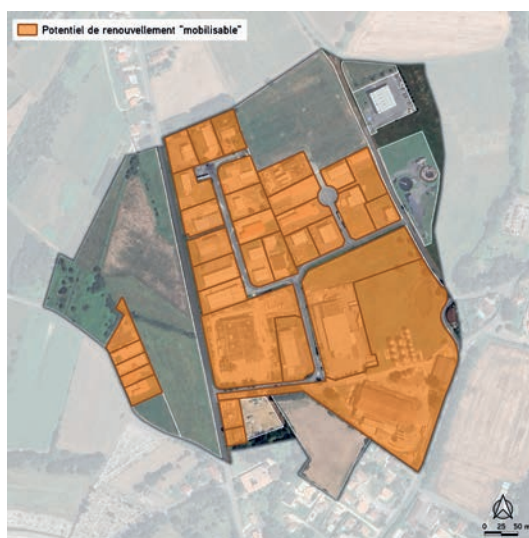
Des formations à l'animation Play-ZAN ont été également réalisées pour permettre son déploiement en France et aider les collectivités à réfléchir autrement aux enjeux d'aménagement. Une réflexion a été engagée pour faire évoluer cette animation afin qu'elle intègre de nouveaux enjeux, tels ceux de la loi Montagne.



ÉCONOMIE

Les enjeux autour du foncier économique sont au cœur des préoccupations des collectivités locales. Plusieurs d'entre-elles, dont Toulouse Métropole, l'Albigeois et le Frontonnais, ont été accompagnées selon deux approches. La première portait sur la mesure du potentiel de densification des espaces économiques existants (non bâti, intensification, renouvellement urbain). La deuxième, plus ciblée, portait sur les mutations des zones d'activités pré-identifiées, comme celle du secteur de Montplaisir dans l'Albigeois. Pour ces dernières, un schéma d'intervention foncière a été proposé pour guider la collectivité, sur la base d'un diagnostic économique et foncier approfondi de la zone.

En matière d'économie circulaire, un vade-mecum a été engagé. Sur la base de projets de construction et/ou de réhabilitation s'inscrivant dans le dispositif Life Waste2Build (programme européen), l'objectif est de proposer un référentiel de leviers favorables au réemploi et au recyclage urbain, jusqu'à la formalisation de règles d'aménagement et de construction potentiellement intégrables dans les documents d'urbanisme.



Identifier les potentiels en non-bâti, en intensification et en renouvellement

MOBILITÉ

Poursuite de l'exploitation des résultats de l'EMC²

Menée auprès de 16 000 habitants du bassin de vie toulousain en 2023, l'EMC² continue de livrer ses enseignements, pour comprendre l'évolution des pratiques de mobilité et orienter les projets de territoires. Plusieurs analyses thématiques ont été réalisées : l'évolution de l'usage de la voiture depuis 10 ans, la mobilité des seniors ou encore le choix du mode de déplacement par typologie d'habitant... L'EMC² permet également de comprendre les pratiques de mobilité ciblées. Des analyses ont ainsi porté notamment sur la commune de Tournefeuille et les quartiers toulousains du sud-ouest.

Accompagnement des politiques de mobilité

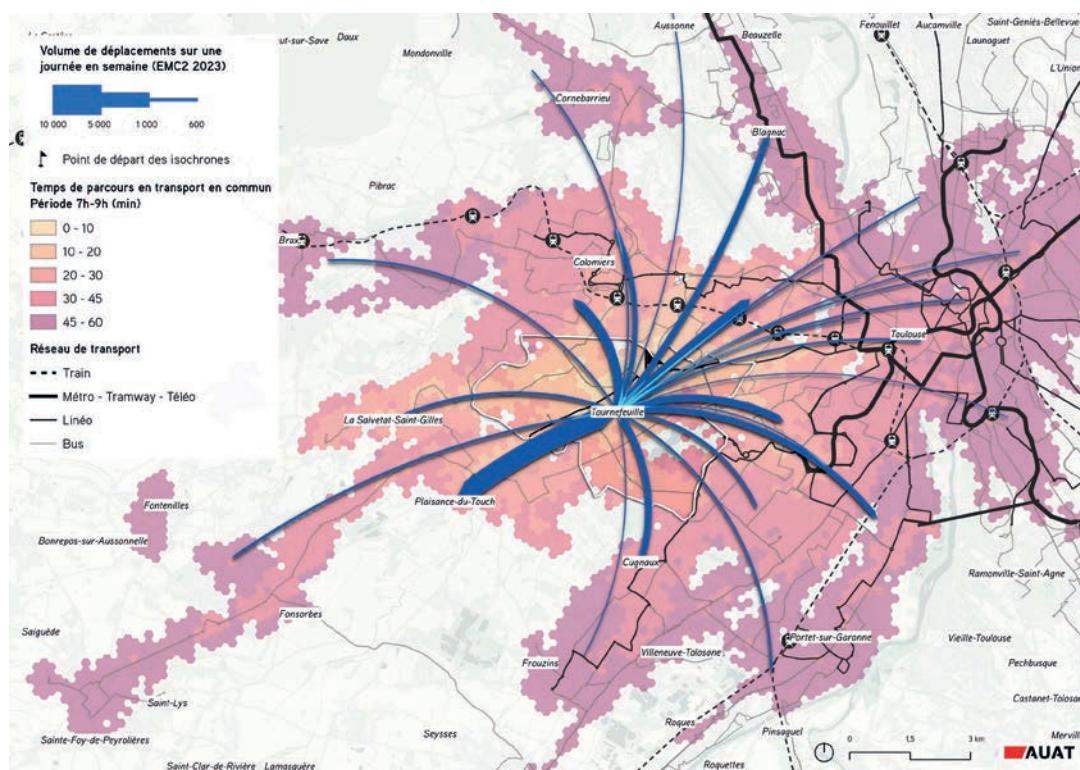
L'AUT accompagne Tisséo Collectivités et ses partenaires dans l'élaboration du plan de mobilité de la grande agglomération toulousaine et la déclinaison du schéma directeur piéton à l'échelle de l'agglomération.

Plusieurs études ont été menées, sur une diversité de territoires. C'est ainsi que l'agence, partie prenante du projet COMMUTE, a analysé les résultats de l'enquête sur ses pratiques de mobilité de salariés d'entreprises. Le renouvellement du modèle multimodal de déplacement CAMINO-T sera mené à bien début 2026. Dans ce cadre, un jeu d'hypothèses sur l'évolution de la popu-

lation et des emplois a été réalisé à l'horizon 2040. Un scénario dit "fil de l'eau" sur les projets de mobilité déjà programmés et financés a été élaboré.

Par ailleurs, l'agence a actualisé l'outil permettant d'identifier l'adéquation entre la demande de déplacements et l'offre en transport en commun. Des études de cohérence urbanisme/mobilité ou équivalente ont été menées sur le territoire de Francazal et la commune de Tournefeuille.

Un benchmark auprès d'agglomérations françaises et européennes a également permis d'identifier les bonnes pratiques pour développer la cyclo-logistique. Enfin l'AUT a mené une analyse sur les territoires qui pourraient bénéficier d'une nouvelle offre de mobilité en lien avec des grands projets d'infrastructures comme la ligne à grande vitesse ou encore le SERM.



L'urbanisme au service de la santé des habitants

La santé de tous les habitants s'impose comme un critère essentiel de qualité urbaine. Face à cet enjeu majeur pour les territoires, l'Auat a intensifié son accompagnement des acteurs de l'aménagement et de la santé publique en proposant une balade sensible et une formation spécialisée. Ce dispositif est reconduit en 2026.

Le renouvellement urbain et l'adaptation au changement climatique nécessitent une approche innovante pour que la ville de demain favorise la qualité de vie de tous. La santé, approchée par l'aménagement, suscite ainsi un intérêt croissant. Elle fait d'ailleurs l'objet d'un suivi attentif par l'agence régionale de santé Occitanie via les contrats locaux de santé.

Depuis près d'une décennie, l'Auat guide ses membres et les acteurs urbains dans l'analyse des interactions entre les pratiques d'urbanisme et la santé des populations. De 2022 à début 2025, plus de 100 professionnels ont été formés via le programme URBAN ISS PRO, financé par l'agence régionale de santé Occitanie.

Une balade sensible, pour s'approprier les déterminants de santé et évaluer leur prise en compte

Par leurs choix, les aménageurs et les collectivités territoriales peuvent réduire l'exposition des populations à la pollution de l'air, aux nuisances sonores, à l'isolement social... Ils peuvent aussi favoriser les modes de déplacements actifs comme la marche ou le vélo, l'accès aux soins ou aux espaces verts.



Pour comprendre l'importance de ces déterminants de santé, l'AUAT propose, en deux heures de temps, d'évaluer in situ leur prise en compte à l'échelle d'un quartier. L'immersion sur le terrain conduit les participants à (re)découvrir une rue ou un quartier avec une approche sensible. Doté d'une grille d'analyse, chacun réalise un diagnostic en marchant (1km environ) pour évaluer les effets bénéfiques ou négatifs des aménagements et évoquer collectivement d'éventuelles alternatives. Les participants s'approprient concrètement la diversité des éléments qui concourent à réduire, maintenir ou améliorer la santé des habitants.

Se former à l'urbanisme favorable à la santé

L'AUAT propose une formation opérationnelle sur l'urbanisme favorable à la santé, disponible à la demande. Intitulée « Pour des projets d'aménagement et d'urbanisme favorables à la santé de tous », elle vise à créer des synergies entre acteurs de l'urbanisme et de la santé publique autour d'un objectif commun : améliorer et faire la promotion de la santé par l'aménagement.

Cette formation est proposée en partenariat avec la plateforme Apprendre et agir pour réduire les inégalités sociales de santé (Aapriiss), partenaire de longue date de l'AUAT.



Formation à l'urbanisme favorable à la santé



HABITAT

En 2025, l'agence a finalisé son accompagnement auprès de différentes intercommunalités dans l'élaboration de leur programme local de l'habitat (PLH) ou du volet habitat de PLUi. Les PLH du Grand Ouest Toulousain et de Tarbes-Lourdes-Pyrénées ont ainsi été adoptés, de même que le PLUi-H de Toulouse Métropole. Le volet Habitat du PLUi-H de l'Agglo Foix-Varilhes est également en voie d'être finalisé pour le début d'année 2026.

L'AUAT a par ailleurs poursuivi son appui à la mise en œuvre de la politique intercommunale des attributions des logements sociaux de Toulouse Métropole, notamment à travers la réalisation d'un bilan de sa convention intercommunale d'attributions (2019-2024).



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2025, l'agence a poursuivi son accompagnement à l'élaboration des volets environnementaux des documents de planification urbaine, notamment en matière d'évaluation environnementale. Cet appui s'est élargi à des documents thématiques, comme l'évaluation environnementale du plan de mobilité de l'agglomération toulousaine, ou l'appui au volet air-climat-énergie du SCoT du PETR du Pays

Lauragais. L'agence a également contribué au plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération toulousaine.

À l'échelle opérationnelle, le soutien apporté à la création des grands parcs Garonne, de l'Hers et de la Margelle au sein de la métropole toulousaine s'est prolongé. En fin d'année, une réflexion a été engagée sur les liaisons entre



Atelier aux côtés du PETR du Pays Lauragais

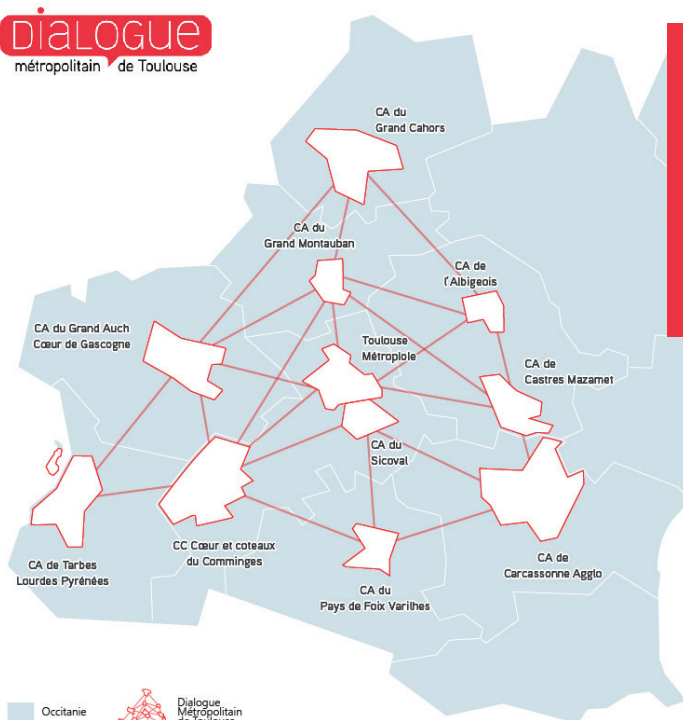
Mobiliser les acteurs



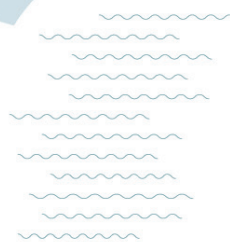
Dialogue métropolitain de Toulouse

Guidée par le projet « nouvel élan 2023-2026 », l'association du Dialogue métropolitain de Toulouse a constitué une nouvelle fois un espace d'échange et de partage de solutions entre les 11 intercommunalités membres.

dialogue
métropolitain de Toulouse



- 12 rendez-vous en 2025
- 2 Assemblées générales
- 1 Bureau
- 1 Conférence des présidences
- 3 Conférences des directions
- 3 Clubs thématiques
- 1 Comité stratégique de prospective territoriale
- 1 Restitution du panorama de l'enseignement supérieur dans les territoires de l'ADMT



AUAT

L'agence a soutenu la dynamique autour de 6 thématiques partagées, participant ainsi à consolider l'alliance des territoires et leur attractivité :



Démographie :

conférence des présidences avec l'intervention de Caroline Jamet, directrice de l'Insee Occitanie.



Urbanisme favorable à la santé :

club transition écologique avec les interventions de Lucy Darras, plateforme Apprendre et Agir Pour Réduire les Inégalités Sociales de Santé (Aapriiss) et Geneviève Bretagne (AUAT).



Energie :

interclub avec les interventions d'Emilie Dalix, conseillère régionale Occitanie, de Magali Gasto-Oustric, présidente de Cœur Coteaux Comminges, de Régis Banquet, président de Carcassonne Agglo, d'Annette Laigneau, vice-présidente de Toulouse Métropole, de Jérôme Rieu, délégué régional de RTE et de Vincent Ance (AUAT).



Enseignement supérieur :

étude avec des entretiens réalisés avec l'UTTOP, le Campus UT Capitole de Montauban, l'IDRAC Balma, l'ISIS Castres, le Centre universitaire de l'Ariège, l'INU Champollion d'Albi, l'IFMS Cahors, l'INSPE d'Auch, les campus connectés de Cahors, Carcassonne, Saint-Gaudens et Foix, le Territoire d'industrie Comminges-Neste, Intercommunalités de France.



Ferroviaire : club revitalisation des territoires avec les interventions de Loïc Colas et Estelle Rey de Toulouse Métropole, de Maryse Loubet et Simon Frisoni de Foix-Varilhes de Catherine Riehl et Olivier Grousset du Grand Cahors.



Prospective territoriale : une contribution du Dialogue métropolitain de Toulouse au projet de prospective territoriale notreDemain porté par l'AUT.



« Les recompositions de la population posent la question de la réversibilité des équipements : école aujourd'hui et autre usage demain ? »

Marie-Claude Berly,
Grand Montauban

« Il ne s'agit plus de raisonner en termes d'infrastructure de transport uniquement mais d'avoir une vision d'aménagement d'un ensemble urbain. »

Catherine Riehl,
Grand Cahors



« De la capacité des territoires à être autonomes énergétiquement demain dépendra leur force. »

Régis Banquet,
Carcassonne Agglo



« Des contraintes fortes reposent sur les métropoles pour concilier enjeux énergétiques et enjeux fonciers. Il n'est pas possible de neutraliser du foncier stratégique sur 20 ans pour du photovoltaïque. »

Annette Laigneau,
Toulouse Métropole



« Nous avons été le premier territoire de Haute-Garonne à se doter d'une charte pour encadrer le développement du photovoltaïque avec un seuil maximal de 10 ha. »

Magali Gasto-Oustric,
Cœur Coteaux Comminges



« La prospective, c'est sortir du temps court, pour se projeter vers l'avenir. »

Thomas Fromentin,
Président de l'Agglo Foix-Varilhes



Interscot du grand bassin toulousain

La démarche interscot a poursuivi ses développements en 2025 avec les élus et techniciens des 10 SCoT parties prenantes. Ils ont par ailleurs été associés aux réflexions du projet de prospective notreDemain. Sept temps techniques ont également été animés pour partager enjeux et retours d'expériences. Trois ont été consacrés aux enjeux de l'agrivoltaïsme, et leur prise en compte dans les documents SCoT. Une visite d'un centre photovoltaïque au Lherm (31) a permis de mieux saisir les enjeux.



Les membres de l'interscot ont été réunis au printemps 2025 sur le site de Météo France à Toulouse, pour évoquer la question des risques naturels. Élus et techniciens des 10 SCoT engagés ont ainsi partagé les modélisations de l'impact du changement climatique issu du rapport 2025 de l'organisme météorologique national. À horizon 2100, des canicules à 50°C et 4,5 mois de sols secs par an sont plausibles... Plusieurs ateliers ont été animés pour partager l'existence d'outils et de démarche utiles pour développer une culture commune des risques. Météo France, le SDIS de la Haute-Garonne, le syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières de l'Aude et l'AREC Occitanie ont ainsi enrichi les échanges.



Rencontre interscot- Météo France

Rencontre de la planification

Une rencontre de la planification s'est également tenue, pour réunir des acteurs autour d'une question : comment réinvestir la ville avec les documents de planification ? Des retours d'expérience de collectivités pionnières en la matière ont animé les discussions, après un quizz rappelant que les premiers objectifs de limitation de la consommation d'espaces remontent à la loi SRU (2000).





Vie de l'agence

L'année 2025 a été marquée par le déploiement d'une nouvelle organisation interne et un contexte de baisse significative de l'effectif. L'accent a été mis sur le développement des compétences, avec la définition d'un référentiel dédié, premier outil pour définir des parcours professionnels. Un plan de formation ambitieux a été constitué et l'accompagnement des managers a été renforcé.

La qualité de vie au travail a été placée au cœur des préoccupations, avec la mise en place d'une démarche de prévention des risques psychosociaux, incluant des ateliers et l'élaboration d'un plan d'action. La mise à jour annuelle du DUERP a intégré ces réflexions, renforçant ainsi la démarche globale de prévention.

La vie collective de l'agence a été rythmée par les matinales « Flash », des rendez-vous

bimensuels de 45 min qui permettent aux équipes de partager leurs retours d'expériences et d'aborder les sujets transversaux. L'équipe s'est aussi réunie en séminaire le 16 septembre à Toulouse, pour une journée de partage et d'échanges, avec notamment une animation de prospective.

Par ailleurs, les équipes de l'AUAT ont contribué aux différents clubs de la Fnau et pris part à l'animation d'un atelier de la rencontre nationale des agences d'urbanisme, organisée à Strasbourg, sur le thème « L'eau en partages ».

Ces échanges enrichissent les expertises de l'agence, au bénéfice direct de ses membres. Enfin, l'agence a maintenu son implication aux côtés des acteurs de la recherche et le monde universitaire, en intervenant dans plusieurs cycles de formation.

Le séminaire agence 2025 a permis de découvrir le futur parc Picot de Lapeyrouse, lors d'une visite commentée par Toulouse Métropole



Organigramme de l'agence à fin 2025

Présidence

Annette Laigneau

Direction générale

Yann Cabrol

Marie-Josèphe Bonte

Direction des études

Olivier Salesses

Anthony Lherm

Direction des partenariats

Geneviève Bretagne

Morgane Perset

Direction des programmes

Frédéric Toupin

Isabelle Boulet

Direction administrative

Nathalie de La Fournière

Amer Bahsoun

Michel Duchêne

Patricia Laurine

Jean-Louis Lopez

Leslie Berthel

Sonia Mazuelas

Cohésion sociale et attractivités

Sylvain Alasset

Vincent Ance

Claire Gellereau

Marie Molinier

Clémence Mours

Yoan Thyssier

Lou Timbert

Damien Villanueva

Communication

Olivier Gibert

Marie Aribaut

Damien Fiorella

Christophe Hahusseau

Fatima Khaldi

Alice Rambaud

Data

Virginie Choppin

Thomas Lecaé

Maxime Reboullet

Vivien Roy

Quentin Salles

Foncier

Arnaud Mayis

Christelle Croyet

Pauline Jolly

Transition écologique

Ophélie Touchard

Agnès Domingo

Guillaume Lefèvre

Laurène Pillot

Habitat

Florian Havard

Félix Claude

Raphaëlle Feltrin

Lucie Hammouti

José-Luis Sanchez

Mobilités

Marie Bonnifet

Hélène Brandy

Morgane Dovi

Bastien Fochesato

Quentin Guillaumin

Isabelle Malabirade-Luquet

Stéfan Pons

Planification

Mélanie Brelay

Warda Assanelli

Théo Bésanger

Laurie Combes

Célia Descargues

Julie Guillet

Anouk Guillonneau

Marina Pinchinat-Loth

Projets urbains

Mireille Astruc

Duy Duc Bui

Faustine Calvet

Adriana Diaz Paredes

Meritxell Orteu-Avellana

Guillaume Ouallet

